

POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ DES FORMATIONS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

De la détection à l'accompagnement, en passant par l'adaptation et l'ajustement des formations, l'ensemble des professionnels sont sensibilisés au handicap.

Le CESU 973 a nommé des référents handicap :

Mme PIERRE Véroni, M. MONSABERT Jean-Daniel et M. DA SILVA Wilfrid.

Le référent handicap est, au sein du centre d'enseignement et pour l'ensemble des intervenants internes ou externes de la formation, la personne ressource sur la thématique Handicap. Il n'intervient pas forcément directement mais pilote l'ensemble des actions ou reste le point de contact privilégié dès qu'une situation nécessite une analyse spécifique.

Vous pouvez avoir une première prise de contact au :

cesu973.secretariat@ch-cayenne.fr

0594 39 53 61

Adaptation de la formation : Le formateur référent handicap vous recevra pour analyser avec vous vos besoins en formation, vous accompagner et envisager les adaptations utiles le cas échéant.

Accessibilité des locaux : Le bâtiment répond aux normes en vigueur.

Veille handicap : Le CESU 973 entretient le savoir-faire et les connaissances de ses référents handicap par de la veille active sur le sujet des formations professionnelles et de leur accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Nos objectifs :

- Mieux informer, communiquer sur l'accompagnement possible et le référent handicap.
- Mieux repérer et mieux accompagner les apprenants en fonction de leur situation. Pour une formation réussie en sensibilisant les formateurs et en proposant des activités adaptées, compatibles avec les compétences visés.

